

Initiatives ministérielles

main cette fonction primordiale qu'est le transport dans un pays aussi vaste que le Canada.

M. Ray Skelly (North Island—Powell River): Monsieur le Président, je suis un peu surpris du discours du député. Je comprends la nécessité d'avoir un contrôle local, mais je pensais que les raisons du gouvernement, si le passé signifie quelque chose, étaient la réduction des coûts et l'abandon des responsabilités.

Je voudrais faire un parallèle avec le secteur maritime. J'espère que le ministre pourra clarifier cette situation. Dans le domaine des quais et des ports, il semble que les ports de la côte de Colombie-Britannique atteignent 75 ou 80 ans. Par le passé, c'était la responsabilité du gouvernement. Il semblerait qu'il a l'intention d'abandonner cette responsabilité du fait que les installations se détériorent et que quiconque veut les reconstruire peut le faire à ses frais.

Je voudrais que le ministre, en réagissant au discours du député, en profite pour rassurer la Chambre à ce propos.

• (1750)

Prenons un endroit comme Zeballos où le contrôle local est important. Le quai a brûlé mais le ministre refuse de réagir. On a offert de payer la moitié des frais, mais toujours pas de réponse du gouvernement. Les autorités locales et des groupes d'initiative locale ont essayé de travailler avec le gouvernement, mais en vain. Il y a aussi l'exemple de Gibsons pendant les dernières élections. Il y a un grand panneau bleu, une brèche dans le brise-lame rend le port dangereux et il a besoin de réparations, mais là encore pas de réponse. Il y a plein d'initiatives locales et les gens sont prêts à travailler, mais rien ne se produit.

M. Skelly (Comox—Alberni): Qui est le ministre des Transports?

M. Skelly (North Island—Powell River): Je conviens également avec le député que des localités comme Klemtie et Bella Bella tentent vainement depuis des années d'obtenir un service par porte-conteneurs rouliers, alors que le coût de la vie dans ces localités est directement fonction de ce genre de services et pourtant le ministre, je dirais plutôt le gouvernement conservateur car je ne veux pas pointer du doigt le ministre actuel, cherche surtout à se décharger de ses responsabilités et du coût de tels services sur les localités en question. À preuve, le zonage à Port Hardy et également le cas de Coal Harbour où le gouvernement a dit que la question du recouvrement des

coûts était plus importante que les initiatives locales en matière d'aménagement. Il a fait fi de l'avis des gens de ces localités maritimes. Dans ces localités, du navires-usines sont amarrés juste à côté des établissements touristiques dans le havre parce que le ministère des Transports a jugé plus important de recouvrer ses frais ou de rentabiliser ses installations que de respecter les initiatives locales en matière de zonage et d'aménagement.

Je crois que ce genre d'initiatives est également menacé avec cette idée de cession des aéroports. Dans les localités dénuées des moyens financiers nécessaires, comme Fair Harbour et Kyuguot, les quais fédéraux croulent littéralement sous le poids des ordures. Les gens de l'endroit tentent de mettre au point des mesures de recyclage en offrant leur collaboration au ministère qui leur répond que c'est impossible.

Il ne reste plus grand temps, à ce que je vois, et j'espère que le ministre trouvera le moyen de me répondre. A-t-il l'intention de répéter la même erreur avec les aéroports, d'abandonner les localités, de les laisser aux prises avec les coûts des installations en les privatisant et en renonçant ainsi à prendre ses responsabilités? J'attends les commentaires du député et du ministre si possible.

M. Comuzzi: Monsieur le Président, je remercie mon collègue de sa question. Il a mentionné certaines localités dont je n'ai jamais entendu parler, à mon grand regret. Je suis sûr qu'elles ne figurent pas dans la liste de nos aéroports.

Nous parlons d'un concept simple. Nous parlons de la décentralisation des pouvoirs du gouvernement fédéral vers certaines collectivités canadiennes. Selon ma perception, le projet de loi C-85 est un processus de décentralisation et tous—ceux qui ne vivent pas dans la capitale—nous sommes conscients que le Canada est tout simplement trop gros pour fonctionner à partir d'un seul centre et qu'un processus a été amorcé pour décentraliser les pouvoirs décisionnels en permettant à de plus petites collectivités de participer.

Mon collègue, comme nous tous, je l'espère, participe à l'administration du pays. Je pense que peu importe de quel côté de la Chambre nous siégeons, nous nous sentons concernés et nous voulons tous réduire les frais. Le seul moyen de réduire le déficit et la dette nationale, c'est de chercher collectivement comment nous pouvons administrer le pays, comment nous pouvons continuer d'offrir les services dont tous les Canadiens profitent à meilleur coût et de façon plus rentable.